



Après trois ans de lutte, et malgré l'expulsion du piquet, les travailleurs sans-papiers de Chronopost Alfortville et leurs soutiens continuent leur combat pour la régularisation !

Le jeudi 31 octobre, en début de matinée, sans avertissement, les forces de police dirigées par la préfecture du Val-de-Marne, ont encerclé en nombre et évacué le piquet de grève, légalement déclaré, installé depuis le 7 décembre 2021 devant l'agence Chronopost d'Alfortville.

Il y a 3 ans, 18 travailleurs sans-papiers exploités par Chronopost dans ce système de sous-traitance en cascade se sont mis en grève pour défendre leurs droits et leur régularisation.

Cette grève a pris le relais d'une première lutte, en 2019/2020, qui avait permis de faire régulariser 27 salariés sans-papiers de Chronopost, et 46 autres travailleurs sans-papiers d'autres entreprises, présents sur le piquet.

Les grévistes ont été rejoints et sont appuyés par des dizaines d'autres travailleurs sans-papiers présents sur le piquet et dans toutes les manifestations, avec l'engagement des grévistes et des organisateurs de les défendre également devant les autorités étatiques. Ils sont aussi épaulés par de nombreux camarades dont la régularisation avait été refusée lors du 1^{er} conflit de 2019. La force du mouvement est donnée par cette **solidarité organisée**.

Le piquet a ainsi regroupé jusqu'à 200 travailleurs en lutte.



Chronopost, filiale colis du Groupe La Poste, dont l'Etat actionnaire est le véritable propriétaire, exploite sans vergogne des travailleurs sans-titre de séjour, aux vues de toutes les autorités, pour comprimer ses couts de main d'œuvre dans le cadre du dumping social effréné qui règne dans ce secteur de la logistique.

Les activités sur les chantiers des agences Chronopost sont sous-traitées à des boîtes comme Derichebourg, qui souvent font recruter les sans-papiers par leur propre filiale d'intérim (ici Derichebourg intérim).

Les contrats sont bien entendus ultra précaires, à la journée ou la semaine, les salaires indignes, entre 600 et 900 euros par mois.

Tous ces patrons, donneurs d'ordre et sous-traitants, **se cachent dans un déni permanent et refusent d'admettre leur recours à ce système d'exploitation des travailleurs sans titre.**

Malgré tout, la Poste a été condamnée en décembre 2023 au TJ de Paris pour non-respect du devoir de vigilance, concernant précisément ce recours au travail sans-titre dans le cadre du système de sous-traitance.

Mais jamais les différentes autorités (ministère du travail, de l'intérieur, de l'économie) qui ont soit la tutelle, soit le pouvoir de contrôle de La Poste, ne se sont mouillées dans cette affaire. Bien au contraire, elles ont constamment elles aussi regardé ailleurs, et abandonné les travailleurs exploités à leur sort. **La collusion avec ce patronat, que les travailleurs dénoncent comme « patrons voyous », est évidente.**

La lutte a pu imposer le dépôt de 32 dossiers d'occupants du piquet en préfecture à Créteil, dont les 18 Chronopost. **A ce jour, seuls 15 camarades ont été régularisés, dont 4 Chronopost.** On est donc bien loin du compte, et c'est pour cela que la lutte se poursuit depuis presque 3 ans.

Cette lutte, une des plus longues des luttes de l'immigration, est également, dans la période, une des luttes les plus longues et déterminées du mouvement ouvrier !

Les occupants du piquet ont clairement décidé de rester unis pour continuer à se battre pour leur régularisation. Ils manifestent tous les vendredis devant la préfecture à Créteil.

Le patronat et la finance, qui veulent nous imposer une austérité d'une violence insupportable, tentent de nous diviser en s'appuyant sur les délires racistes et xénophobes de politiciens qui mènent la guerre aux immigrés-es. Ensemble, renforçons nos luttes et résistances unies d'exploités, pour nous défendre toutes et tous, par-delà nos origines ou nationalités, avec ou sans papiers.

Le combat continue donc pour la régularisation de tous-tes les sans-papiers !

Les occupants expulsés du piquet Chronopost d'Alfortville seront à nouveau Vendredi 20 décembre devant la préfecture à Créteil. Soutenons-les !

Soutien financier à la lutte : <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>

Mais ce combat s'inscrit aussi dans la lutte plus générale pour la régularisation des personnes sans-papiers, contre la loi Darmanin et contre les projets répressifs, racistes et discriminatoires de Retailleau et consorts.

Le 8 novembre, ils participaient à la manifestation à Paris contre les projets Retailleau, appelée par l'inter-collectif des sans-papiers d'Ile-de-France. Le 20 novembre, ils étaient en manifestation à Paris aux côtés des enfants étrangers, mineurs isolés laissés à la rue par les institutions publiques. Le 27 novembre, ils étaient aux côtés des enfants scolarisés en Val-de-Marne et de leurs familles que la préfecture veut expulser.

C'est pourquoi les Chronopost et leurs soutiens sont présents à la manifestation du 14 décembre et au meeting du 18 décembre à la Bourse du travail à Paris.

